

Dossier garant

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte

Documents à fournir :

- Photocopie de carte d'identité ou passeport ou carte de séjour
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Photocopie des 3 derniers bulletins de salaire
- Photocopie de l'avis d'imposition de la dernière année
- Quittance des 3 derniers mois de loyer (si vous êtes locataire)
- Taxe Foncière ou titre de propriété (si vous êtes propriétaire)

- Acte d'engagement de caution solidaire à compléter et signer par vos soins

ATTENTION ne pas oublier de recopier le texte (de votre main) comme mentionné « texte manuscrit à recopier par la caution» .